NAO

(**N**égociation **A**nnuelle **O**bligatoire)

Le vendredi 03 Juin s'est ouverte la première négociation NAO 2016, encore une fois dans un climat social très tendu.

La Direction à encore une fois jugé bon de négocier plusieurs sujets en même temps, en associant notamment à la NAO, l'accord d'entreprise et le protocole congé.

L'UNSA-ECR revendique

1) **la révision de la grille salariale avec une augmentation de 3%** à chaque palier plutôt que des montants forfaitaires.

2) **une prime de simple RHR :** 15€ brut puis 25 € brut au delà de 17h

3) **un demi - 13ème mois** **qui pourrai être payé en deux fois,** une partie en été en remplacement de la prime vacance, l'autre pendant les fêtes de fin d'années.

4) **une augmentation individuelle annuelle de 3%** **pour tous,** Cadres compris

5) **la prise en compte avec effet rétroactif** **dès leur date d'embauche,** pour tous les CRL Rails Recrut, quelquesoit leur date d'embauche.

6) **une prime de 20 € brut** pour chaque du dimanche ou jour férié travaillé.

7) **des prise et Fin de service de 20 minutes min pour tout le monde**

8) **le maintien des hébergements hors ORPHEA**

9) **l'augmentation du Budget Activités Sociales et Culturelles** de 0.65% à 0,75% de la masse salariale

10) **la mise en place d'un dispositif de subrogation de l'Employeur avec la CAPM**

Responsabilité
Dialogue
Efficacité

Point sur les relations avec l'Entreprise

La négociation la plus importante pour cette année 2016 sera celle de l'accord d'Entreprise et l'UNSA Euro Cargo Rail en fait sa priorité.

Ce n'est pas tous les ans
que se négocie un accord d'entreprise !

La négociation de cet accord impactera l'ensemble des salariés : que vous soyez roulant ou sédentaire au siège ou seul sur votre machine, l'**UNSA Euro Cargo Rail** mettra tout en œuvre pour négocier au mieux cet accord et revendiquer de nouveaux droits en votre nom comme elle l'a fait dans le Groupe SNCF.

l' UNSA ECR ne délaissera pas pour autant les autres négociations.

Sur la Négociation Annuelle Obligatoire,

L' Employeur à l'obligation d'ouvrir chaque année une négociation.
Il n'a aucune obligation de résultats !

Les discussions sont âpres.

Retrouvez ci-dessous le calendrier des futures réunions avec leurs thèmes.

Jeudi 16 Juin 2016 :
- **matin : Protocole congés**
- **après-midi : NAO**

Jeudi 23 Juin 2016 :
- **matin : Accord d'entreprise**
- **après-midi : Accord d'entreprise**

Mardi 28 Juin 2016 :
- **matin : Accord d'entreprise**
- **après-midi : NAO**

Mardi 05 Juillet 2016 :
- **matin : Protocole congés**
- **après-midi : NAO**

Mardi 12 Juillet 2016 :
- **matin : NAO**
- **après-midi : Protocole congés**

Mardi 19 Juillet 2016 :
- **matin : Protocole congés**
- **après-midi : Protocole congés**

Pour en savoir plus !

Vos Délégués Syndicaux UNSA

M. TBATOU Rafik — unsa.ecr@gmail.com

M. BENISID Samer — samer.benisid@deutschebahn.com

Retrouvez cette information, et les plus anciennes, sur unsaferroviairebfc.fr page ECR

Responsabilité
Dialogue
Efficacité

UNSA Euro Cargo Rail